

Objet : [Ext*]Re: Fermeture École Clair-Soleil - Problématiques suite à la réorganisation

CCE-061

2024-10-04

R. GUÉVIN

Voici une liste de questions que vous pourriez poser au ministre de l'Éducation, Bernard Drainville, concernant la situation à l'école Clair-Soleil et les écoles d'accueil :

1. Infrastructures scolaires :

- Que comptez-vous faire pour améliorer rapidement les infrastructures dans les écoles d'accueil, telles que l'accès aux gymnases, bibliothèques et locaux spécialisés, qui sont actuellement insuffisants ou inadaptés ?
- Des travaux d'aménagement temporaire ou des mesures transitoires (comme des gymnases portatifs) sont-ils envisagés pour pallier le manque d'espace et les locaux inadéquats ?

2. Activités parascolaires et spécialisées :

- Comment le ministère prévoit-il soutenir le maintien des activités parascolaires, notamment en musique et en sport, qui ont été grandement réduites dans les écoles d'accueil ?
- Est-il prévu de compenser la perte des enseignants spécialisés en musique et d'autres matières dans ces écoles, et de rétablir des activités inter-niveaux qui favorisent la socialisation et la motivation des élèves ?

3. Accompagnement des élèves en difficulté :

- Quelles actions concrètes seront mises en place pour assurer la continuité des services d'orthopédagogie, qui sont actuellement suspendus à cause du manque de locaux ?
- Y aura-t-il un soutien supplémentaire pour les élèves qui souffrent de troubles d'apprentissage ou des besoins particuliers, qui ne peuvent actuellement pas accéder aux services spécialisés ?

4. Conditions de travail du personnel :

- Que comptez-vous faire pour améliorer les conditions de travail des enseignants et éducateurs, qui sont souvent dans des locaux inadaptés, surchargés et sans espaces de repos appropriés ?
- Comment comptez-vous attirer et retenir des enseignants qualifiés dans des écoles où les conditions de travail sont aussi difficiles ?

5. Répartition des élèves et des ressources :

- Quelles solutions comptez-vous apporter pour éviter l'isolement de certains groupes, comme les élèves de 2e année qui sont déplacés dans des écoles inadaptées à leur âge, sans infrastructures adéquates ?

- Est-il possible de revoir la répartition des élèves afin que tous les niveaux bénéficient d'un accès égal aux infrastructures scolaires (ex. terrains de jeux, gymnases, locaux de musique) ?
- 6. Santé physique et mentale des élèves :**
- Comment le ministère entend-il compenser la perte d'activités physiques pour les élèves qui n'ont plus accès à des gymnases ou des activités sportives à l'heure du midi, entraînant une baisse de leur condition physique ?
 - Quelles mesures seront prises pour réduire les impacts négatifs sur la santé mentale des élèves, dus à la réduction des activités motivantes et au manque de contacts sociaux inter-niveaux ?
- 7. Plan à long terme pour les écoles affectées :**
- Quel est le plan à long terme pour l'école Clair-Soleil ? Existe-t-il un échéancier clair pour la réouverture ?
 - Quelles leçons tirez-vous de cette situation et quelles mesures seront mises en place pour éviter que d'autres écoles ne subissent des situations similaires à l'avenir ?
- 8. Transparence et communication :**
- Comment le ministère s'assure-t-il que les parents sont informés en temps réel des avancées et des solutions envisagées pour résoudre les problèmes actuels ?
 - Des consultations avec les parents et les enseignants sont-elles prévues pour trouver des solutions adaptées aux réalités locales ?

On Thu, Oct 3, 2024 at 10:29 PM L [REDACTED] > wrote:

Bonjour,

Voir en pièce jointe le fichier PDF pour une liste complète et détaillée des problématiques rencontrées.

En bref:

1. Perte d'activités parascolaires en musique :

Les cours de guitare, rock band et chorale offerts par l'enseignant à l'heure du midi ne sont plus disponibles dans l'école d'accueil. Les parents avaient investi dans des instruments pour leurs enfants, mais ceux-ci sont désormais inutilisés. Aucune alternative n'est disponible, car les cours proposés par la ville sont complets.

2. Confinement des élèves du préscolaire dans les modulaires :

Les élèves du préscolaire à Clair-Soleil sont confinés dans deux petites classes modulaires, sans accès à un gymnase, une bibliothèque ou un local de musique. Problèmes persistants de ventilation.

3. Locaux inadéquats à l'école l'Odysée :

Les élèves sont placés dans des locaux très petits, parfois sans fenêtre ou avec des fenêtres qui ne s'ouvrent pas. Les élèves doivent traverser d'autres classes pour accéder à leurs salles.

4. Interruption du suivi avec l'orthopédagogue :

Un élève de 3e année n'a plus accès à l'orthopédagogue faute de local disponible à l'école l'Odysée.

5. Manque d'accès aux infrastructures récréatives pour les élèves de 3e année :

Les élèves de 3e année à l'Odysée n'ont plus accès au gros module de jeu et à la forêt, réservés aux plus grands. À Clair-Soleil, ils avaient ces privilèges.

6. Manque de disponibilité du gymnase à l'école Grand-Voilier :

83 % des cours d'éducation physique se dérouleront à l'extérieur cette année faute de disponibilité au gymnase.

7. Isolement d'un groupe de 2e année à l'école Dominique-Savio :

Un groupe de 2e année est isolé dans une école de maternelle et 1re année, sans accès à un terrain de sport ou des installations adaptées.

8. Choix restreint d'activités parascolaires pour les élèves de 4e année :

Les élèves de 4e année n'ont accès qu'au scrapbooking et au cheerleading, des activités peu adaptées à ceux qui aiment le sport.

9. Perte de l'enseignant de musique à l'école Envol :

Les élèves de 5e année à l'Envol ont perdu leur enseignant de musique, et leur classe est trop petite pour organiser des activités de groupe.

10. Annulation des activités parascolaires sportives sur l'heure du midi :

Les activités sportives de l'enseignant d'éducation physique sur l'heure du midi ont été annulées.

11. Perte des visites inter-niveaux :

Les élèves de 4e année n'ont plus l'occasion de rendre visite aux élèves de maternelle et de 1re année pour des activités comme la lecture.

*** ATTENTION : l'émetteur de ce courriel est externe à l'Assemblée nationale.**

Évitez de cliquer sur un hyperlien, d'ouvrir une pièce jointe ou de transmettre des informations si vous ne connaissez pas l'expéditeur du courriel. En cas de doute, communiquez avec le Centre de Service en informatique et en télédiffusion (CSIT).